

L'ÉCOLE PASTEUR INSCRITE AUX MONUMENTS HISTORIQUES

Une fierté pour la ville

La Commission régionale du Patrimoine et des sites a décidé, en décembre, de l'inscription de l'école Pasteur à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. "C'est un premier pas, se réjouit Christian Falconnet, l'élu qui a suivi ce dossier. Et un juste retour de l'investissement financier et humain. Nous avons fait des concertations avec les parents d'élèves, les enseignants, l'association Viniciacum. Financièrement, la rénovation est globalement chiffrée à 1,3 millions d'euros (8 à 9 millions de francs). La seule tranche des façades et de la menui-

serie s'élève à 850.000 euros. Nous avons travaillé avec M. Franceschini, l'architecte des bâtiments de France, pour garder toutes les caractéristiques des années 30 de cette école, due à un élève de Tony Garnier."

"Fierté pour la ville", ainsi que le souligne Christian Falconnet, l'école Pasteur l'est aussi pour Gérard Petit, président de Viniciacum. "On ne s'est pas battu pour rien depuis 1997, remarque ce dernier. C'est le seul groupe scolaire en Rhône-Alpes à être inscrit. Il apparaîtra à présent dans les guides." 